

Le saviez-vous ?



ZÉRO DÉCHET ET BIODIVERSITÉ, OÙ AGIR ?

Aujourd'hui la pollution des milieux est importante : c'est la 4^{ème} cause de destruction de la biodiversité.

Limitier la pollution des déchets, oui ! Mais pourquoi le Zéro Déchet est-ce encore mieux ? Quels sont les facteurs de destruction de la biodiversité ? Où agir efficacement ? En 5 points, on démêle la question !

La pollution des sols, des eaux, de l'air... affecte tous les êtres vivants, qu'ils soient d'origine humaine, animale ou végétale. Aujourd'hui les animaux comme les plantes sont fragilisés et les écosystèmes avec ! **Savez-vous qu'un mégot peut polluer 500L d'eau !** Autant éviter qu'il ne finisse sa vie dans les égouts, les rivières ou les océans. C'est pareil pour tous les déchets jetés par terre ! Mais si tout le monde faisait attention à mettre les déchets dans une poubelle, serait-ce suffisant ?

La biodiversité connaît actuellement sa 6^{ème} grande extinction. Selon L'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), les 5 grandes causes de cette extinction sont dans l'ordre les suivantes :

1. La destruction de l'habitat
2. La surexploitation des espèces
3. Le changement climatique
4. La pollution
5. Les espèces envahissantes

Comment agir pour stopper la destruction du vivant et inverser la tendance ?

La démarche zéro déchet apparaît de prime abord comme une solution pour limiter la pollution. Cependant cette démarche ne signifie pas seulement. L'absence de déchet

dans la rue est une voie qui consiste à les réduire. Qu'ils s'agissent de vos déchets d'emballage alimentaire ou encore des objets du quotidien qui finiront en déchèterie, la démarche zéro déchet est l'occasion de questionner l'impact de notre consommation, qu'elle soit individuelle, à l'échelle d'une entreprise ou d'une collectivité.

Concrètement en quoi ça consiste ? On vous explique la règle des 5 R

- ✓ **Refuser** : tous les produits dont on n'a pas besoin, les produits à usage unique ou encore les objets non valorisables
- ✓ **Réduire** : n'acheter que ce dont vous avez vraiment besoin, éviter le gaspillage
- ✓ **Réutiliser** : privilégier les objets réutilisables, louer, emprunter, acheter d'occasion, réparer, donner
- ✓ **Recycler** : les objets et matières revalorisables
- ✓ **Rendre à la terre** : composter vos biodéchets



Acteur du Zéro Déchet en Pays du Mans

Benoit Planchenault,
Consultant en Transition Écologique

www.solutionstransitionecologique72.com